

# LA LETTRE D'INFORMATION

## Février 2021

Mairie – CCAS

**Joyeux anniversaire Justine !**



Ce vendredi 19 février 2021, **notre doyenne, Justine Cheillon**, habitante du hameau du Bourgeail, **fêtait son 100ème anniversaire** entourée de sa famille. Justine Cheillon a 3 enfants – Yvonne, Marcel et Serge, 4 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Au nom de l'ensemble de la commune, Monsieur le Maire, Jean-Claude Fraissard s'est rendu à son domicile pour honorer et féliciter Justine. Pour la Mairie, il a eu plaisir de remettre un bouquet de fleurs ainsi que des confiseries au nom du Club des Jours Heureux.

« Justine fut un membre fidèle du Club des Jours Heureux dès sa création par l'Abbé Poupon dans les années 70 » explique Jean-Claude Fraissard.

Justine fut très émue de cette visite. "C'est une belle surprise, je m'y attendais pas" répétera-t-elle à plusieurs reprises. Elle se confia alors : "si quelqu'un m'avait dit que j'irai jusque 100 ans j'aurais pas voulu le croire. Je sais pas si c'est bien ou pas, mais on fait avec !".

« Ta longévité est preuve de ta sagesse, Justine, et preuve également d'un équilibre intérieur sans faille. Tu es une personne de grande valeur ! » exprime avec émotion, Jean-Claude Fraissard.

« C'est une belle personne, unique sur bien des points - elle doit être l'une des rares à porter la coiffe encore aujourd'hui ! » souligne Jean-Claude Fraissard. D'après sa fille Yvonne, Justine a porté la coiffe dès l'âge de 5 ans. « D'ailleurs son unique sœur, Léonie la portait aussi » rappelle Yvonne.

« Lors de nos échanges, Justine m'a montré qu'elle est toujours parfaitement intéressée par l'actualité » souligne Jean-Claude Fraissard. « C'est elle qui m'a parlé de cette situation hivernale bien particulière avec des remontées mécaniques fermées ». « Mais qu'est-ce qu'ils vont devenir ces petits » s'inquiète-t-elle à propos de nos jeunes.

Contact : Manon Cerdan, [spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

Mairie – Service à la Population

**Inscrivez vos enfants à l'école !**



Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée scolaire de septembre 2021 se font en Mairie dès à présent. Les élèves fréquentant actuellement l'école de la Rosière n'ont pas à refaire d'inscription.

MATERNELLE : nés en 2018 – 2017 – 2016

ELEMENTAIRE : 2015 et avant.

Pièces à fournir : fiche d'inscription, livret de famille, le carnet de santé de l'enfant attestant des vaccinations obligatoires pour son âge, un justificatif de domicile.

Contact : Manon Cerdan, 04.79.06.61.31

[spop@montvalezan.fr](mailto:spop@montvalezan.fr)

SIVU La Rosière St Bernard

**Pour nos jeunes du Ski Club !**



Pour les jeunes de notre territoire et participer à leur formation, le SIVU financera 100% de la part du Ski Club de La Rosière sur les frais de location du téléski du Lièvre Blanc au mois de janvier dernier soit 6 500 € TTC.

Rappelons, que le gouvernement a autorisé le fonctionnement des remontées mécaniques pour l'usage des clubs de ski, des professionnels et sportifs de haut niveau

Contact : Martine Recordon, [comptabilite@montvalezan.fr](mailto:comptabilite@montvalezan.fr)

Mairie – CCAS

## Un don plein de sens, 4000 tests offerts au Burkina Faso!

C'est en réunion de travail le 21 janvier dernier que le Conseil Municipal décida de **donner une seconde chance aux tests antigéniques** que la commune s'est procurée auprès du Conseil Départemental de La Savoie au mois de novembre 2020. Comme nombre de stations, il s'agissait alors de faire le maximum pour sécuriser sanitaire la saison d'hiver et montrer au gouvernement que toutes les dispositions étaient prises pour éviter le développement de cluster en station de ski. Ce sont 4500 tests qui ont été financés par Montvalezan dans le cadre d'un achat groupé du département pour un montant total de près de 25 000 € HT. Juste avant Noël, la Région Auvergne Rhône Alpes offrait à la commune 1500 tests antigéniques supplémentaires. Au mois de janvier, comprenant que les remontées mécaniques n'ouvriront toujours pas pour les vacances scolaires de février, le Conseil Municipal décida de stopper les campagnes de dépistages massifs dont le financement des intervenants, médecins et infirmières, est à la charge de la collectivité organisatrice.

« **Les tests seront périmés le 5 novembre prochain** » précisait alors Monsieur Le Maire, Jean-Claude Fraissard au Conseil Municipal. « Après deux premières campagnes, Noël et début janvier, notre stock s'élève encore à 5687 tests. Avec l'apparition des variants, les instances sanitaires privilégient les tests PCR qui en permettent la détection. En concertation avec le médecin généraliste référent de notre Espace Médical, et au regard de la fréquentation touristique qui sera bien inférieure à la normale, nous estimons que les dépistages massifs ne sont plus essentiels à organiser sur la suite de la saison d'hiver. Les tests antigéniques ne semblent plus être un besoin fondamental pour nos pays dans le cadre du dépistage de masse » constatait Jean-Claude Fraissard.

Dans le même temps, l'Organisation Mondiale de la Santé indiquait le 20 janvier dernier, que le continent Africain ne pourrait être massivement vacciné qu'à compter de 2023. « **Cela m'embête de me dire que ces tests finiront en déchetterie** alors qu'ils pourraient être d'une utilité précieuse ailleurs » regrettait Jean-Claude Fraissard. **A l'unanimité, le Conseil Municipal décida de tout mettre en œuvre pour éviter le gaspillage et offrir ces tests** à un territoire qui pourrait en avoir besoin. C'est via le Rotary International que la démarche de la commune de Montvalezan prendra forme. Lucien Lumbroso, Gouverneur du Rotary District 1780 Rhône Alpes Mont Blanc répondit immédiatement présent en sollicitant son réseau et notamment l'association JEREMI. Le docteur Simon-Ghediri Marie-José, présidente de l'association, explique : « JEREMI RA intervient actuellement **au Burkina Faso** et en particulier **au centre Médico Chirurgical de Persis, à Ouahigouya**, au nord du pays, proche de la frontière avec le Mali ». Par un courrier du 17 février, transmis par voie électronique, le Docteur Lassara Zala, directeur au Centre Médical Persis qu'il a créé, remerciait vivement l'association JEREMI et la commune de Montvalezan pour le don des tests antigéniques qui seront « de la plus grande utilité pour le personnel et les patients ».

Catherine Garandel, Vice Présidente du CCAS de Montvalezan et Jean-Claude Fraissard, Maire de Montvalezan ont remis officiellement ce lundi 22 février, 4000 tests antigéniques de dépistage de la COVID 19 au docteur Simon-Ghediri Marie-José, présidente de l'association JEREMI, à destination du Centre Médical Persis au Burkina Faso, Afrique de l'Ouest.

Contact : Didier Charvet, 04 79 06 84 12



Mairie – Office de Tourisme

### L'image du mois !

28 minutes en clair sur Canal+ à 18h30 le vendredi 5 février – "l'impact des remontées mécaniques fermées sur l'économie des stations"



Mairie – Accueil

### Il faut poser vos numéros de rue

Nombre d'entre vous n'ont toujours pas récupéré leur plaque de numérotation en mairie. Il est essentiel que vous procédiez à leur pose dans les meilleurs délais.

Contact : Sylvie Rostaing, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)



Mairie – Service à la Population

Pour votre information en instantané

"Sans rien louper et tout en confidentialité"

**Téléchargez gratuitement ILLIWAP**

puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"

